

*SYSTEME DES NATIONS UNIES
CONGO / BRAZZAVILLE*



*Par
le Comité Technique Médical en charge
du Plan de Contingence de lutte contre
la Pandémie de Grippe Aviaire*

Qu'est-ce que la grippe aviaire ?

La grippe aviaire est une maladie virale contagieuse habituelle, qui touche en général les oiseaux (domestiques et sauvages). Le virus peut être cependant transmis ou hébergé par d'autres mammifères (porc,...)

Quelles sont les conséquences pour la santé de l'homme ?

Dans la plupart des cas, le virus aviaire n'affecte pas l'homme. Le virus actuel dit H5N1 est particulièrement virulent, et a montré sa capacité à être transmis à l'homme. Les oiseaux migrateurs en provenance de différents continents peuvent porter le virus, l'amener au contact des animaux domestiques qui eux à leur tour peuvent le transmettre à l'homme. La contamination a lieu lors des contacts directs avec les oiseaux vivants dans son entourage à travers les sécrétions respiratoires, les déjections, le sang ou encore de manière indirecte par l'exposition à des matières contaminées (viande, mains sales, surfaces diverses mal nettoyées, ...).

Quels sont les signes de la maladie chez l'homme ?

Signes habituels de la grippe (fièvre élevée, courbatures, écoulement nasal, toux) qui peuvent être confondus à ceux d'un accès palustre.

Survenue dans un contexte de pandémie déclarée

Avec apparition rapide et fréquente de complications, y compris le décès

Peut-on sans danger consommer des volailles et des produits de volaille sans risque?

Oui, à condition de respecter les recommandations d'hygiène rappelées ci-dessous.

Pourquoi parle t'on de risque de pandémie ?

Le virus H5N1 est d'abord un virus animal. Au fur et à mesure des contact répétés avec l'animal porteur sain ou malade, le virus risque de s'adapter à l'homme et peut alors devenir transmissible d'homme à homme. Par ailleurs, ce virus peut se combiner au virus grippal humain habituel et acquérir les capacités de transmission interhumaine. L'Afrique est touchée depuis peu et la menace de l'extension de cette maladie à l'homme (pandémie) est donc réelle pour le Congo.

Que faire pour se protéger du risque ?

- 1- Informer rapidement les services compétents, vétérinaires, administratifs, organisations des Nations Unies (FAO, OMS, PNUD,...) en cas de découverte de tout volatile sauvage ou domestique, malade, suspect ou mort. Surtout ne pas y toucher et encore moins manipuler les dépouilles.
- 2- Les autorités informées récupéreront rapidement les oiseaux suspects en vue de la recherche du virus H5N1 et prendront aussitôt les mesures de protection qui s'imposent afin d'éviter la transmission à la population.
- 3- Eviter autant que possible tout contact avec les oiseaux sauvages et volailles, y compris ceux d'élevage car la période est à grand risque. Faire attention aux surfaces visiblement



contaminées par les matières fécales de ces animaux (vitres de voitures ou sièges souillés,..).

- 4- Eviter tout déplumage ou égorgement des poulets car il s'agit d'opérations à haut risque de contamination
- 5- Eviter de fréquenter les marchés de bétail, les établissements avicoles, les parcs autres endroits où l'on peut être en contact direct avec les volailles ou oiseaux vivants
- 6- Ne pas consommer de volaille morte.
- 7- Les règles d'hygiène générale sont à appliquer systématiquement :

Hygiène personnelle :

Se laver régulièrement les mains avec du savon ou autres désinfectants après tout contact à risque y compris après s'être serré les mains au cours des salutations ;

Hygiène alimentaire :

Bien cuire à haute température toute volaille ou toute autre viande, ainsi que les oeufs.

Séparer les aliments crus en particulier la viande, des aliments prêts à être consommés. Aucune viande ne sera mangée saignante ou rosée.

Eviter de placer sur une même surface ces différents aliments.

Laver au savon ces plans et les ustensiles de cuisine utilisés, ainsi que les oeufs et volailles avant cuisson;

Hygiène des bureaux et bâtiments :

Nettoyer régulièrement et plusieurs fois dans la journée avec des désinfectants type JAVEL le sol, les surfaces très sollicitées (poignées de porte, toilettes, téléphone,..)

Aérer régulièrement les pièces, changer souvent les filtres des climatiseurs,...

Le matériel utilisé pour le nettoyage devra lui aussi être désinfecté (bouillir dans l'eau savonneuse pendant au moins 20 minutes)

- 8- Les Nations Unies ont mis en place un Plan de Contingence Général contre la menace de la Grippe Aviaire qui prévoit :

- la Vaccination contre la grippe saisonnière qui protège contre une recombinaison éventuelle entre le virus habituel et le H5N1;

- la vaccination antipneumococque pour les personnes fragilisées par des maladies chroniques comme le diabète sucré, l'insuffisance rénale, cardiaque ou hépatique, l'infection à VIH,.

- la constitution de stocks stratégiques de TAMIFLU, d'antibiotiques, et de matériel de protection,....

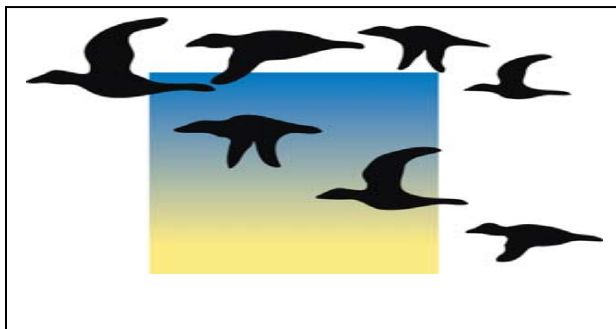
- 9- Faire à domicile des réserves de PARACETAMOL, de vivres, de JAVEL, etc....

- 10- Eduquer et surveiller les enfants car très exposés.



Consignes à appliquer en période de pandémie

- 1- La pandémie sera officiellement notifiée.
- 2- Le staff non essentiel sera consigné à domicile et devra donner les mêmes consignes aux autres membres de la famille.
- 3- En cas de signes de grippe, rester à domicile afin de ne pas risquer de contaminer les collègues, prendre sa température et demander immédiatement par téléphone ou par radio l'assistance médicale
- 4- Le médecin évaluera la situation et pourra être amené à prescrire le médicament antiviral appelé TAMIFLU. Pour être efficace, ce traitement doit être démarré de préférence dans les 6 premières heures de la maladie. Des antibiotiques peuvent être également démarrés.
- 5- L'isolement à domicile sera la règle chaque fois que possible mais dans certains cas graves, une hospitalisation peut être décidée.
- 6- Le Vaccin spécifique contre le Virus H5N1 est en cours de mise au point dans plusieurs pays. Aucun vaccin ne pourra être largement disponible avant un délai de plusieurs mois après le début de la pandémie.



Les contacts importants :

- Dr A. Molamou (OMS)	Tél : 551 33 12	Code Radio : BH 4-3
- Dr R. Mankélé (OMS)	Tél : 670 20 62	Code Radio :
- Dr G. Mallandah (Unicef)	Tél : 522 35 24	Code Radio : BC 6
- Dr L. Minguiel (Unicef)	Tél : 658 97 12	Code Radio : BC 6-0-1
- Dr C. Zouéké (UNHCR)	Tél : 539 53 56	Code Radio : BR 7-1
- Dr E. Edzongui (UNFPA)	Tél : 558 20 67	Code Radio : BN 4 -4
-Dr L. Dologué (DNU)	Tél : 679 38 37	Code Radio : BD 5
-Dr R. Rizet (OMS/Afro)	Tél : 660 68 08	Code Radio : DHP 5-3
-Dr P. Nzaba (ONUSIDA)	Tél : 521 47 58	Code Radio : BL4
-Dr J. Kouangha (UNFPA)	Tél : 536 76 07	Code Radio : BN 4-1

Permanence salle radio sécurité :

Tél : 660 85 76

Code radio : Bravo Sierra Base